

SFB

ÉDITORIAL: VIE DE LA SFB

La vie de la SFB a été tout aussi perturbée que la vie en général par les épisodes infectieux ayant débuté en hiver, et pas encore derrière nous.

Le congrès de Nantes a donc dû être annulé. Un report début octobre (créneau disponible à Nantes) a été envisagé. Il a paru peu raisonnable d'une part car nous aurions probablement eu la tête ailleurs, ne serait-ce qu'en raison du retard chirurgical à rattraper du fait du plan blanc ayant supprimé les possibilités de chirurgie réparatrice. D'autre part, nous ne savions pas à quoi ressemblerait l'automne sanitaire. Il semble que les faits nous donnent raison (et j'ai de grandes craintes concernant les JNI, prévues en même temps que nous et reportées à septembre). Le thème prévu (médico- légal, fin de vie, LATA), sera mis à l'ordre du jour du congrès européen prévu à Nantes en 2023, qui comprendra des sessions SFB.

Nous avons tenu un CA par visio- conférence le 10 juin. Il y a été acté que le congrès 2021, organisé par Hyères et Marseille, se déroulera au Bellambra de la presqu'île de Giens, équipé pour ce genre d'événement. Il a aussi été acté que le thème en serait les brûlures chez l'obèse.

Ce visio- CA s'étant déroulé simplement, nous avons convenu que les réunions de CA se tiendraient en visio- conférence sauf nécessité (mise à part celle du congrès). Pour ce faire, la SFB va s'abonner à Zoom, abonnement qui coûtera moins cher que les frais de déplacement des membres du CA. Il faudra cependant d'ici juin en tenir une en présentiel car nous devons auditer les impétrants au rôle de partenaire actuellement tenu par TMS, qui arrivait à échéance cette année et que nous avons prolongé d'un an faute, ce printemps, d'avoir pu les entendre sur leur manière de remplir le cahier des charge et les frais en découlant.

À propos de membres du CA : pas de congrès, pas d'AG, pas de renouvellement. Donc les membres du CA dont le mandat venait à échéance ont été prolongés d'un an.

Enfin, en ce qui concerne la redéfinition des autorisations de soins aux brûlés menée par la DGOS avec participation de la SFB qui devait être menée à bien au printemps 2020, elle est en pause. Le ministère a d'autres virus à fouetter.

Avec toutes mes amitiés,

R. Le Floch